

**SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
06 MAI 2013**

L'an **deux mille treize le six mai**, le Conseil Municipal de la commune de Sauveterre de Guyenne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de **M. Yves d'Amécourt**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2013

Présents : M. Yves **d'Amécourt**, M. Benoît **Puau**d, M. Patrick **Barrière**, M. Pierre **Tomada**, Mme Sandrine **Combefreyroux**, Mme Marie-José **Lawther** Adjoints, Mme Sandrine **Dèche**, M. Luc **Hérault**, M. Guy **Latorre** M. Claude **Lumeau**, M. Serge **Maurin**, Mme Françoise **Mery**, Mme Sylvie **Panchout**, M. Jean-Paul **Souan**.

Absents ou excusés : M. Rémi **Ballarin**, M. Gilles **Bussac** Mme Ghislaine **Curoy** M. Philippe **Laveix**, Mme Annette **Quebec** (pv à Yves d'Amécourt),

Monsieur le Maire demande si tous les conseillers ont reçu le compte-rendu du 08 avril 2013 si des observations sont à formuler. Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu du 08 avril 2013 est adopté à dix sept voix pour.

Monsieur serge MAURIN est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est énoncé.

Ajout :

2. Questions diverses

- Informations et courriers divers
 - diagnostic réseau assainissement
 - versement subventions
 - réforme des rythmes scolaires (2014)
 - remerciements
 - coupure ErDF

ORDRE DU JOUR

1 – F.A.D.E.C. 2013

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aides à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par l'assemblée du Conseil Général de la Gironde. Le règlement du FDAEC a été modifié en 2011 et son champ d'application élargie à l'ensemble des travaux d'investissement. L'enveloppe affectée aux communes du canton de Sauveterre de Guyenne, répartie selon les critères en usage, a permis d'envisager pour Sauveterre de Guyenne l'attribution d'une somme de **28 740 €**.

En effet, comme pour Daubèze en 2012, Saint Martin du Puy n'ayant pas de projet cette année à financer avec le FDAEC il a été convenu avec le Conseiller Général du Canton que la somme allouée à Saint Martin du Puy (8 311€), cette année, serait allouée à Sauveterre de Guyenne. L'année prochaine la somme allouée à Saint Martin du Puy sera doublée et la différence sera retenue à Sauveterre de Guyenne. Par ailleurs, en 2013, Sauveterre de Guyenne remet à Daubèze la somme allouée au FDAEC 2012 (5 994 €) qu'elle avait mis à disposition de Sauveterre de Guyenne faute de projet éligible en 2012. Enfin, la commune de Saint-Martin-de-Lerm se voit allouée une partie du FDAEC 2013 de Sauveterre de Guyenne (6 241 €) qu'elle lui remettra en 2014.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, se décide par 15 voix pour :

réaliser en 2013 (coûts nets HT):

Travaux d'installation d'un ascenseur dans la future bibliothèque-médiathèque municipale (maçonnerie, charpente, plâtrerie, électricité, ascenseur...) 85 800,00 €

TOTAL DES INVESTISSEMENTS H.T. 85 800 €

demander au Conseil Général de lui attribuer :

une subvention de **28 740 €**

d'assurer le financement complémentaire de ces investissements par **autofinancement (66,50 %)** pour la somme H.T. de **57 060 €**

2 – QUESTIONS DIVERSES

- **Projet de piscine intercommunale (Annexe 1)**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet intercommunal de création d'une piscine à la zone Bonard pour un coût de 700 000 € HT.

Ce projet sera édifié sur un terrain d'une superficie de 1 500 m² situé le long du stade à la zone Bonard et comprendra un local technique, un accueil et une réserve, une plage en béton anti dérapant, un bassin de natation et en continuité un espace accessible aux jeunes enfants et un espace remous, balnéo.

Un premier appel d'offre sera lancé pour le choix de l'architecte et ensuite l'appel d'offres pour la réalisation du projet.

- **Projet de vente/cession parcelles communales à la communauté des communes**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal la nécessité de régulariser la situation entre la commune et la communauté des communes. En effet plusieurs installations de la communauté ont été édifiées sur les terrains communaux (l'ALSH, le Dojo, la salle de musculation, le city stade). Monsieur le Maire propose d'engager les procédures pour la vente de ces terrains à la communauté des communes et de la mise à disposition du terrain pour le projet intercommunal de la piscine.

Après échange de vue, le conseil municipal donne, à quinze voix pour, l'autorisation à Monsieur le Maire à engager les procédures de vente et de mise à disposition.

- **Diagnostic réseau assainissement**

Monsieur Benoit PUAUD fait part au conseil municipal de l'avancé du diagnostic du réseau d'assainissement. La société ARTELIA a effectué les relevés et a entamé la deuxième phase de mesures (du 22 avril au 22 juin 2013). Monsieur PUAUD rappelle que la SOCAMA, l'agence de l'Eau et le SATESE (conseil Général) nous accompagne dans cette étude.

Monsieur le Maire informe qu'à l'occasion de ce diagnostic, le réseau est « hydro curé », c'est-à-dire qu'il est nettoyé. Ce qui permettra de supprimer les mauvaises odeurs (H₂S) perçues à certains endroits. En effet, la commune disposant d'un réseau « unitaire » pour les eaux usées et les eaux de pluie, des odeurs s'échappent parfois des regards de collecte d'eau de pluie.

- **Subvention DETR**

Séance du 06 mai 2013

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avis de mise en paiement par la Préfecture de la subvention (61 560.00 €) allouée pour l'acquisition du rez de chaussée d'un immeuble pour la création d'une halle couverte ainsi que du versement de la 1^{ère} partie (32 764,41 €) de la subvention accordée au titre de la DETR pour la réhabilitation de l'Agence Postale.

- Réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire fait part du courrier de l'académie de Bordeaux acceptant le report de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 pour Sauveterre.

- Aînés ruraux

Génération mouvement - Aînés ruraux de Gironde remercient la commune de les accueillir pour leur concours départemental de pétanque et nous invitent au repas qui suivra.

- Randonneurs du Haut Entre deux Mers

L'association des randonneurs du Haut Entre deux Mers nous remercie pour notre collaboration apportée lors de leur 14^{ème} édition « les 40 km de Soussac », mise à disposition de salle à Bonard et de matériel.

- Avis ErDF

Avis de coupure de ErDF le jeudi 30 mai 2013 entre 8h45 et 12 h 15, de part et d'autre de la route de Libourne (RPA Pringis, Le Barail, La Vialone, Roussillon, Terrefort, Cluchard Moniduc, Nardon, l'ansade, les Gays, Vignes de l'Esclerde, Palateau, Closet, la Saintongère, Brandeau, Barbette, Gabachot, Rue de Sottrum et bd du 11 novembre)

AGENDA

08 mai 2013 - Commémoration de l'armistice de 1945

08 et 09 mai 2013 -Tournoi de Football-Stade Jacques Barrière

12 mai 2013 - ZUMBATHON-à la Salle polyvalente (Bonard)

18 mai 2013 - Cyclisme : 25e Tour des Ecureuils

18 mai 2013 - Repas-Concert de l'École de Musique- Salle des Fêtes

25 mai 2013 - Fêtes des mères sous les couverts, devant la Mairie.

25 mai 2013 - Théâtre « le 2^{ème} coup de feu » 21H – salle des fêtes

1er juin 2013 - Tournoi de Foot des Vétérans

02 juin 2013 - Foot : finale départementale - Stade J. BARRIERE

08 juin 2013 - Kermesse école maternelle

15 juin 2013 - Fête de la Musique- à partir de 18h00 place de la République. Concerts gratuits. Restauration et buvette sur place....

22 juin 2013 - fête du Football

22 juin 2013 - Marché nocturne - Marché Gourmand - Cave Coopérative

Visite de la cave. Restauration sur place avec le marché des producteurs. Animations....

28 juin 2013 - Kermesse école élémentaire

05 juillet 2013 - 20H : repas communal (agents + élus CM) - Stade J. BARRIERE

14 juillet 2013 - Feux d'artifice + bal (pas de repas)

26-27-28 juillet 2013 - Sauveterre fête ses vins (42^{ème} édition)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

